

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00005

Numéro SIREN : 331 467 878

Nom ou dénomination : C C T B

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003533

CCTB

Société par actions simplifiée
Capital social : 100.000,00 euros
Siège social : Zone d'activités La Torche
BARJOUVILLE (Eure et Loir)

SIREN 331 467 878 R.C.S. CHARTRES (85 B 5)

=0=0=0=0=0=0=0=0=0=

DEPOT DES COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS

PREVUS PAR LA LOI

Exercice social 2019, clos le 31 décembre 2019

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TEXTE DE LA DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 22 JUILLET 2020

CERTIFIES CONFORMES

Le Président
La Société LB1
Représentée par son Gérant,
Monsieur Daniel BOCZKOWSKI

SARL LB1
GÉRANT DANIEL BOCZKOWSKI
51 Rue Noël Bayard
28630 FONTENAY SUR EURE
514 976 067 RCS CHARTRES

Désignation de l'entreprise <u>SAS CCTB</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>2 rue des pierres Missisgault 28630 BARJOUVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 3 1 4 6 7 8 7 8 0 0 0 2 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 836	4 715
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	26 883	10 700
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	195 432	34 577
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	250 328	209 343
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations		CU	CV		
	Créances rattachées à des participations		BB	BC		
	Autres titres immobilisés		BD	BE		5 000
	Prêts		BF	BG	2 353	
	Autres immobilisations financières*		BH	BI		9 053
	TOTAL (II)		BJ	BK	479 834	273 389
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	907
En cours de production de biens			BN	BO		
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	13 454	13 454	
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	10 653	145 500
		Autres créances (3)	BZ	CA		184 872
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	120 049	120 049
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		18 457
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 653	483 241	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 247 119	IA	490 487	756 631
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	12 784
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CCTB		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA		100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		80 028	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		19 521	
	Subventions d'investissement	DJ		17 784	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		227 334
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		14 465	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		14 465	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		156 940	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		76 248	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		185 607	
	Dettes fiscales et sociales	DY		95 579	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		455		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		514 831	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		756 631	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		340 624		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		11 148		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales		278		278
Autres charges d'exploitation				
TOTAL		278		278
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
{ biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Comptes annuels

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CCTB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 756 632 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 19 522 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 et de ses textes modificatifs relatifs à la réécriture du PCG, notamment 2015-06, 2016-07, et 2018-01.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 4 ou 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

L'engagement a été calculé uniquement pour la catégorie des ETAM. Pour les ouvriers, la société cotise à ce titre au PRO BTP.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Au 31/12/2017, la société LB1 avait abandonné la somme de 102 000 euros de son compte courant sous clause de retour à meilleure fortune

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 552			9 552
Immobilisations incorporelles	9 552			9 552
- Installations générales, agenc. des constructions	25 837	11 747		37 584
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	230 010			230 010
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 314		3 314
- Matériel de transport	412 587	24 364	11 193	425 758
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 599			30 599
Immobilisations corporelles	699 034	39 425	11 193	727 266
- Autres titres immobilisés	5 000			5 000
- Prêts et autres immobilisations financières	11 406			11 406
Immobilisations financières	16 406			16 406

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 425		39 425
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 193		11 193
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 306	2 530		4 836
Immobilisations incorporelles	2 306	2 530		4 836
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 837	1 047		26 884
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 679	19 754		195 432
- Installations générales, agencements aménagements divers		25		25
- Matériel de transport	197 798	35 693	9 004	224 486
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 635	4 182		25 817
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	420 948	60 700	9 004	472 645

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 370 891 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 353		2 353
Autres	9 053		9 053
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	156 155	143 371	12 784
Autres	184 873	184 873	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 457	18 457	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 282
Divers - produits à recevoir	1 242

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000				10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 500		16 035		4 465
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			16 035		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risque de 4465 correspond à la fin des travaux à refaire sur un chantier. Une reprise de 16035 euros correspondant aux travaux effectués sur l'exercice a été comptabilisée.

Un litige prud'homal est en cours. Dans l'attente du jugement, une provision a été constituée à hauteur de 10 000 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 438 583 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 149	11 149		
- à plus de 1 an à l'origine	145 791	47 832	97 959	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 608	185 608		
Dettes fiscales et sociales	95 580	95 580		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	455	455		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 577			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 083			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	46 417
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	38
Etat - autres charges à payer	494

 **Notes sur le bilan****Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 457		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le président la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation ».

Pour faire face à la situation, la société a mis en œuvre les mesures suivantes :

- Mise en place du chômage partiel
- Décalage des échéances de prêts
- Report des échéances sociales
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat à hauteur de 400 000 euros

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

8 656

Engagements de crédit-bail mobilier

47 356

Engagements de crédit-bail immobilier

ABANDON SOUS RETOUR A MEILLEURE FORTUNE

102 000

NANTISSEMENT DU MATERIEL OU DES VEHICULES

101 948

INTERETS NON ECHUS

2 017

Autres engagements donnés

205 965

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CAUTION SOCAMA EMPRUNT BP 2019	43 806
Avals et cautions	43 806

Autres engagements reçus

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				66 900	66 900
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				16 725	16 725
Amortissements				16 725	16 725
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				32 647	32 647
Redevances payées				32 647	32 647
A un an au plus				13 555	13 555
A plus d'un an et cinq ans au plus				27 111	27 111
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				40 666	40 666
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 690	6 690
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				6 690	6 690
Montant pris en charge dans l'exercice				17 482	17 482

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 656 euros

C C T B

Société par actions simplifiée
Capital social : 100.000,00 euros
Siège social : Zone d'activités La Torche
BARJOUVILLE (Eure et Loir)

SIREN 331 467 878 R.C.S. CHARTRES (85 B 5)

=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=0=

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE SOCIAL 2019 CLOTURE 31 DECEMBRE 2019

= := := := := := :=

1) - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice social 2019, clos le 31 décembre 2019 - Projet de décision émanant du Président :

L'Associée unique, statuant sur la question de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice social écoulé, décide, sur la proposition du Président, d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice social 2019, clos le 31 décembre 2019, d'un montant de DIX-NEUF MILLE CINQ CENT VINGT ET UN EUROS ET CINQUANTE-CINQ CENTIMES (19.521,55 €) au poste « Autres réserves ».

L'Associée unique prend acte enfin que cette proposition d'affectation est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires et qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

2) - Texte de la décision adoptée par l'Associée unique le 22 juillet 2020 :

Deuxième décision :

L'Associée unique, statuant sur la question de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice social écoulé, décide, sur la proposition du Président, d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice social 2019, clos le 31 décembre 2019, d'un montant de DIX-NEUF MILLE CINQ CENT VINGT ET UN EUROS ET CINQUANTE-CINQ CENTIMES (19.521,55 €) au poste « Autres réserves ».

L'Associée unique prend acte enfin que cette proposition d'affectation est parfaitement conforme à la loi et aux dispositions statutaires et qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision mise aux voix est adoptée par l'Associée unique.

Le Président

La Société LBI

Représentée par son Gérant,

Monsieur Daniel BOCZKOWSKI

SARL LBI

Gérant Daniel BOCZKOWSKI

51, Rue Noël Bailley

28630 FONTENAY SUR LOIRE

514 976 067 RCS CHARTRES

SAS CCTB

Zone d'Activités La Torche
28630 BARJOUVILLE

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels CCTB
Exercice clos le 31/12/2019

SAS CVC AUDIT & EXPERTISE
5 rue de la Rivière Neuve 28190 LANDELLES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

A l'associé unique de la société CCTB,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CCTB relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01 janvier 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

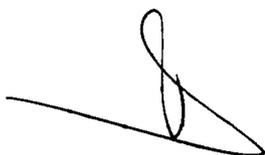
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

- significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - Il apprécie le caractère approprié de l'application de la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - Il apprécie la présentation d'ensemble de comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Landelles,
Le 04 juillet 2020

Par la S.A.S CVC Audit & Expertise
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

Valéry CHAMBERAUD




Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	9 552	4 836	4 716	7 246
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 584	26 884	10 700	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	230 010	195 432	34 577	54 331
Autres immobilisations corporelles	459 672	250 328	209 343	223 754
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Prêts	2 353	2 353		
Autres immobilisations financières	9 053		9 053	9 053
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	753 224	479 834	273 390	299 384
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	907		907	1 457
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	13 455		13 455	20 221
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	156 155	10 654	145 501	238 982
Autres créances	184 873		184 873	221 376
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	120 049		120 049	181 867
Charges constatées d'avance (3)	18 457		18 457	3 113
TOTAL ACTIF CIRCULANT	493 896	10 654	483 242	667 015
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
version				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			12 784	12 078


Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	80 029	63 161
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 522	16 868
Subventions d'investissement	17 784	19 866
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	227 335	209 895
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 465	30 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 465	30 500
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	156 940	195 762
Emprunts et dettes financières diverses (3)		7
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	76 249	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 608	269 949
Dettes fiscales et sociales	95 580	194 383
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	455	
Produits constatés d'avance (1)		65 904
	514 832	726 004
version passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)	97 959	119 084
(1) Dont à moins d'un an (a)	340 624	606 920
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 149	27 466
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	160	
Production vendue (services)	1 626 179	1 552 470
Chiffre d'affaires net	1 626 339	1 552 470
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	36 043	25 249
Autres produits	9	35
Total I	1 662 391	1 577 753
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	193 558	195 071
Variations de stock	550	-459
Autres achats et charges externes (a)	899 405	808 914
Impôts, taxes et versements assimilés	13 671	9 846
Salaires et traitements	303 863	276 492
Charges sociales	170 621	149 227
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 230	62 058
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 820	10 065
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		20 500
	1 241	2 207
	1 647 960	
Financiers		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		75
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 317	397
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
	1 317	472
x amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 728	2 858
Différences négatives de change		


Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 364	700
Sur opérations en capital	4 982	23 916
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 346	24 616
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	555	14 479
Sur opérations en capital	2 189	26 316
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		10 000
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 744	50 794
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-900	-1 600
Total des produits (I+III+V+VII)	1 671 054	1 602 842
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 651 532	1 585 974
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	17 481	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	279	3 000
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CCTB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 756 632 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 19 522 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 et de ses textes modificatifs relatifs à la réécriture du PCG, notamment 2015-06, 2016-07, et 2018-01.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 4 ou 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture en considérant les informations internes et externes à sa disposition l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

L'engagement a été calculé uniquement pour la catégorie des ETAM. Pour les ouvriers, la société cotise à ce titre au PRO BTP.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Au 31/12/2017, la société LB1 avait abandonné la somme de 102 000 euros de son compte courant sous clause de retour à meilleure fortune

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 552			9 552
Immobilisations incorporelles	9 552			9 552
- Installations générales, agenc. des constructions	25 837	11 747		37 584
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	230 010			230 010
- Installations générales, agencements aménagements divers		3 314		3 314
- Matériel de transport	412 587	24 364	11 193	425 758
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 599			30 599
Immobilisations corporelles	699 034	39 425	11 193	727 266
- Autres titres immobilisés	5 000			5 000
- Prêts et autres immobilisations financières	11 406			11 406
Immobilisations financières	16 406			16 406

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		39 425		39 425
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 193		11 193
Scissions				
Mises hors service				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 306	2 530		4 836
Immobilisations incorporelles	2 306	2 530		4 836
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	25 837	1 047		26 884
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 679	19 754		195 432
- Installations générales, agencements aménagements divers		25		25
- Matériel de transport	197 798	35 693	9 004	224 486
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 635	4 182		25 817
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	420 948	60 700	9 004	472 645

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 370 891 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 353		2 353
Autres	9 053		9 053
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	156 155	143 371	12 784
Autres	184 873	184 873	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 457	18 457	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	8 282
Divers - produits à recevoir	1 242

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 40,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 000				10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	20 500		16 035		4 465
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			16 035		
Financières					
Exceptionnelles					

La provision pour risque de 4465 correspond à la fin des travaux à refaire sur un chantier. Une reprise de 16035 euros correspondant aux travaux effectués sur l'exercice a été comptabilisée.

Un litige prud'homal est en cours. Dans l'attente du jugement, une provision a été constituée à hauteur de 10 000 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 438 583 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 149	11 149		
- à plus de 1 an à l'origine	145 791	47 832	97 959	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	185 608	185 608		
Dettes fiscales et sociales	95 580	95 580		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	455	455		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 577			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 083			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	46 417
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	38
Etat - autres charges à payer	494

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	18 457		

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le président la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation ».

Pour faire face à la situation, la société a mis en œuvre les mesures suivantes :

- Mise en place du chômage partiel
- Décalage des échéances de prêts
- Report des échéances sociales
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat à hauteur de 400 000 euros

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	8 656
Engagements de crédit-bail mobilier	47 356
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>ABANDON SOUS RETOUR A MEILLEURE FORTUNE</i>	102 000
<i>NANTISSEMENT DU MATERIEL OU DES VEHICULES</i>	101 948
<i>INTERETS NON ECHUS</i>	2 017
Autres engagements donnés	205 965

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CAUTION SOCAMA EMPRUNT BP 2019	43 806
Avals et cautions	43 806
Autres engagements reçus	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				66 900	66 900
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice				16 725	16 725
Amortissements				16 725	16 725
Cumul exercices antérieurs					
Exercice				32 647	32 647
Redevances payées				32 647	32 647
A un an au plus				13 555	13 555
A plus d'un an et cinq ans au plus				27 111	27 111
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				40 666	40 666
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 690	6 690
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				6 690	6 690
Montant pris en charge dans l'exercice				17 482	17 482

 **Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 8 656 euros

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
CHARTRES

Date : 05/08/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/003533**
n° de gestion : **1985B00005**
n° SIREN : **331 467 878 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 05/08/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

C C T B - Sté par actions simplifiée
Barjouville Zone d'Activité " la Torche " 28630 BARJOUVILLE France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Selon votre déclaration ce dépôt de comptes annuels aura une publicité restreinte en application de l'article L.232-25 du code de commerce.

Concernant les événements RCS suivants :

DCA

Pièce : Compte de résultat



AB|G-2801/T-DEPOT-
ACTE/I-477818